

saint-martin d'URIAGE

La Croix de Pinet - Les Eaux - Corps - La Chenevarie - Le Replat de Pinet - Pinet - Le Marais - Saint-Nizier - Le Penet - Le Clos - La
Uriage - Uriage-les-Bains - Saint-Georges - La Croix de Pinet - Les Eaux
Saint-Nizier - Le Penet - Le Clos - La Grivolée - Le Bourg - Le Sonnant
orges - La Croix de Pinet - Les Eaux - Corps - La Chenevarie - Le Replat
La Grivolée - Le Bourg - Le Sonnant - Le Bouloud - Villeneuve d'Uriage
ux - Corps - La Chenevarie - Le Penet
Le Sonnant

- **Environnement**
Rénovation de l'éclairage dans différents bâtiments communaux
Page 10
- **Quatre jeunes agriculteurs à Loutas**
un projet innovant !
Page 11

Budget communal 2020

Dossier pages 3 > 8

Journal bimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

Janvier-Février / Mars-Avril 2020 / Mai-Juin / Juillet-Août / Septembre-Octobre / Novembre-Décembre ... Numéroté 193

www.mairie.saintmartinduriage.fr

Dossier > Budget communal 2020

- Budget total consolidé
- Dépenses réelles de fonctionnement
- Le budget de fonctionnement par thèmes
- Le budget en graphiques
- Budget CCAS et focus Petite enfance
- Les investissements : dépenses 2020

informations communales

- Jobs d'été 2020 à la Mairie
- Vie économique : annonce légale
- Dernière minute : Coronavirus
- Recensement citoyen des jeunes de 16 ans
- Conseil de hameau : Hauts de Saint-Martin
- Rénovation de l'éclairage
- Loutas : un projet innovant
- A proximité : compost gratuit / Déchetteries
- Semi-marathon Grenoble/Vizille
- Courrier des lecteurs : Brigitte Robin

social

- Accueil périscolaire : rétrospective

ça s'est passé en images

- Vœux à la population
- Mon voisin est un artiste
- Atelier à la bibliothèque
- JOA : nouveau directeur

associations saint-martinoises

- Part'Âge : massage bien-être
- SEL : système d'échange local
- ADN : cours de dessin et peinture pour tous
- ASEL : stages, marché de Noël, exposition
- Sections poterie et théâtre
- Repair Café : réparations et raccommodages
- Buvep : bourse de printemps
- Don du sang
- SMU Handball
- Tennis Club d'Uriage

animation

- Belvédère : programmation
- Exposition : « Marie-Jo Bourron »
- Ciné-Club
- Dates à retenir...

entrenous

- Etat civil
- Permanences
- Petite annonce

blocnotes

- Téléphone pratique
- Horaires d'ouverture des Services publics



Saint-Martin d'URIAGE

193
Mars
Avril

3
DOSSIER
Budget communal 2020

9
informations
communales

13
social

14
ça c'est passé
en images

16
associations

20
animation
OTTU - Belvédère - Mairie

21
entre nous
Etat-civil - Permanences

22
blocnotes
Numéros utiles - Horaires...



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres à base végétale



Le mot du Maire

Le dernier conseil municipal du mandat s'est tenu le 14 février. Comme il est de tradition à cette période de l'année, son ordre du jour comportait notamment l'examen du compte administratif et du compte de gestion pour 2019 ainsi que le vote du budget primitif 2020.

Le dossier thématique de ce bulletin vous présente les éléments clefs du budget prévisionnel 2020, marqué par un transfert de la Petite enfance du budget du CCAS vers celui de la commune.

Je souhaite à toutes et tous une bonne lecture de ce numéro, dernier du mandat 2014-2020. @

Gérald Giraud
Maire de Saint-Martin d'Uriage

Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage • Tél. 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr
Directeur de publication/Rédaction : Christian Letoublon • Direction artistique : Eric Chartier-Coton
Réalisation : CHAPÔ.COM Seyssinet-Pariset • Impression : Imprimerie Notre-Dame Montbonnot
Régie publicitaire : commercialisation et réalisation Eric Chartier - regie.smu@groupe-c.com - 06 09 68 87 72
2800 exemplaires - ISBN 1270-0290 - Dépôt légal mars 2020

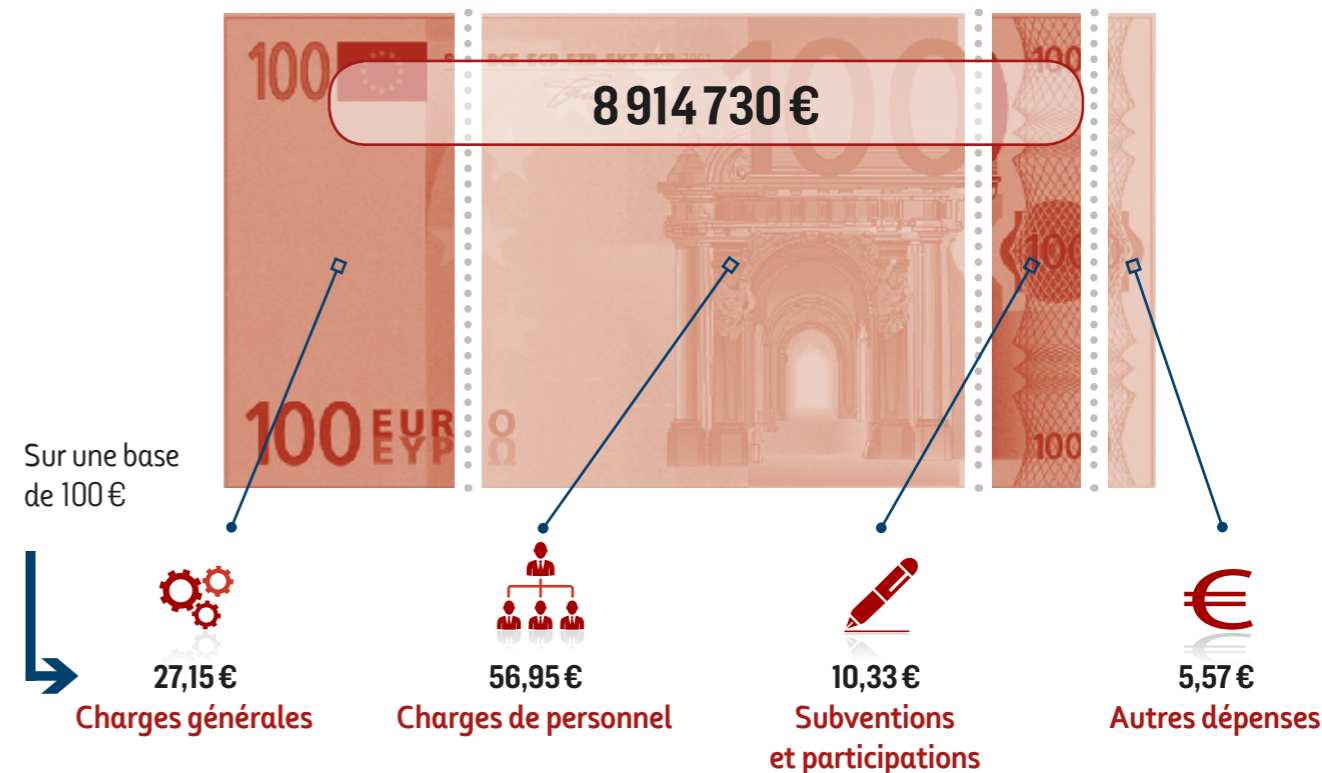
Budget communal 2020

Budget total consolidé



Soit sur une base de 100€ → **76,61€** (Fonctionnement) et **23,39€** (Investissement)

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement*



* Dépenses réelles de fonctionnement : dépenses totales de fonctionnement moins écritures d'ordres (728 632 €) et autofinancement (824 737 €).

Le budget de fonctionnement par thèmes

Les montants présentés comprennent les dépenses et recettes de fonctionnement, hors fiscalité, dotations de l'État, remboursement des intérêts de la dette, fonds de péréquation intercommunal et communal, virement de section à section et autres opérations d'ordre.

Administration Générale

1 570 567 €

Moyens généraux de la collectivité (moyens humains, matériel, etc.. dont les contrats de maintenance) pour le fonctionnement des services (informatique, finances, ressources humaines...), pour l'accueil de la population (état civil, agence postale...) et pour l'organisation des élections. Cette année une somme est prévue pour la commission d'indemnisation amiable en lien avec les travaux de l'allée commerciale.
Recettes : remboursement agence postale, loyers, assurances, etc. : 284 959 €.



Sécurité et citoyenneté

478 343 €

Comprend le coût du service de police qui fonctionne 7/7 et 24/24 et est mutualisé avec la commune de Vaulnaveys-le-Haut depuis 2016. En contrepartie, la commune perçoit une recette liée à cette mutualisation (estimée à 56 800 € pour 2020). Ce montant inclut également le financement annuel au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour 136 324 € et la participation à la construction de la future caserne de pompiers à Vaulnaveys-le-Haut pour 46 356 €.



Urbanisme et environnement

302 620 €

Comprend la reprise de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme. Par ailleurs, le patrimoine naturel et forestier étant important, la commune consacre une partie de son budget aux coupes de bois.
Recettes : vente des coupes de bois et taxe d'affouage : 72 100 €.



Sports Vie associative

302 794 €

Frais de personnel et d'entretien du centre sportif Pierre Allain et des autres équipements sportifs de la commune (club house de tennis, terrain synthétique, terrains de boules...).
Subventions aux associations 2020 : 116 186 € (dont subvention à l'école de musique 66 434 €).
Recettes : occupations locales... : 13 300 €.



Economie, tourisme et animation

347 721 €

Subvention annuelle pour l'office de tourisme ainsi que tous les moyens humains et matériels pour l'organisation d'animations communales : Fête des cabriolets, Uriage en voix, rencontres philosophiques d'Uriage...
La subvention à l'Office Thermal et Touristique d'Uriage pour la politique touristique de la commune est de 258 300 € pour 2020.
Recettes : 424 534 € dont les loyers des commerces et du Casino, la taxe de séjour et les locations de salles festives et associatives de la commune (Pinet, Richardière).



Communication et participation citoyenne

55 293 €

Correspond essentiellement aux coûts des supports de communication : bulletins municipaux, panneau lumineux, site internet, etc. Inclut également les budgets mis à disposition des conseils de hameaux.
Recettes : régie publicitaire du bulletin municipal : 24 000 €.



Culture et patrimoine

297 917 €

Coût de fonctionnement de la bibliothèque municipale et de la programmation du Centre culturel du Belvédère, ainsi que la subvention à l'OTTU pour la gestion des salles de spectacle et d'exposition du Belvédère (65 000 €).
Recettes : 8 800 € (abonnements bibliothèque). Les recettes liées aux ventes de billets (spectacles...) sont perçues directement par l'OTTU qui gère la salle de spectacle et la salle d'exposition.



Services techniques

1 711 137 €

Dépenses en frais de personnel et achat de matériel et matériaux pour les services bâtiment, voirie, espaces verts et énergie : déneigement, travaux en régie divers sur la voirie et dans les bâtiments, entretien des espaces verts dont internalisation de la tonte du parc depuis 2016, logistique des animations communales et touristiques.
Recettes : remboursement consommation énergétique, redevances d'occupation domaine public : 31 953 €.



Action sociale

40 775 €

Comprend principalement la subvention annuelle d'équilibre au CCAS (40 525 € prévus au BP 2020) qui baisse en raison du transfert de la petite enfance.

Voir page 7



Education, enfance et jeunesse

3 660 385 €

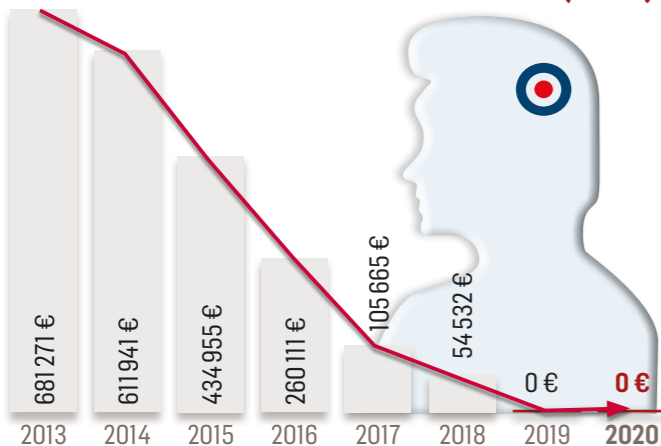
Fonctionnement et frais de personnel des services scolaire, périscolaire (garderie, transport), jeunesse, petite enfance et restauration. Il comprend également les frais liés aux bâtiments (chauffage, électricité...), et à l'équipement des classes et des cours de récréations.
Ces éléments comprennent depuis 2019 les dépenses liées à la jeunesse, et, à compter de 2020, les dépenses liées à la petite enfance : équipement des structures d'accueil, chauffage, électricité...
Recettes : restaurant scolaire, garderies, crèches, transport, jeunesse : 1 617 498 €.



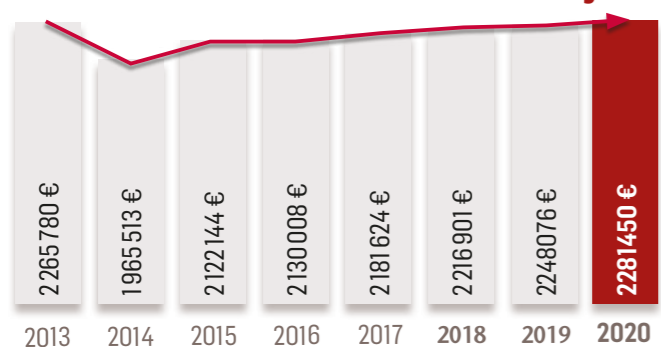
Budget communal 2020



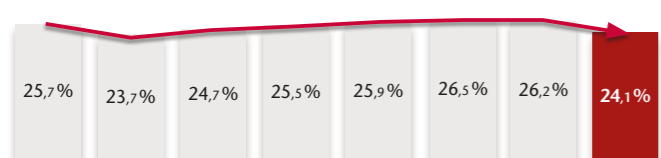
Evolution Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat (DGF)



Evolution de la taxe sur les jeux

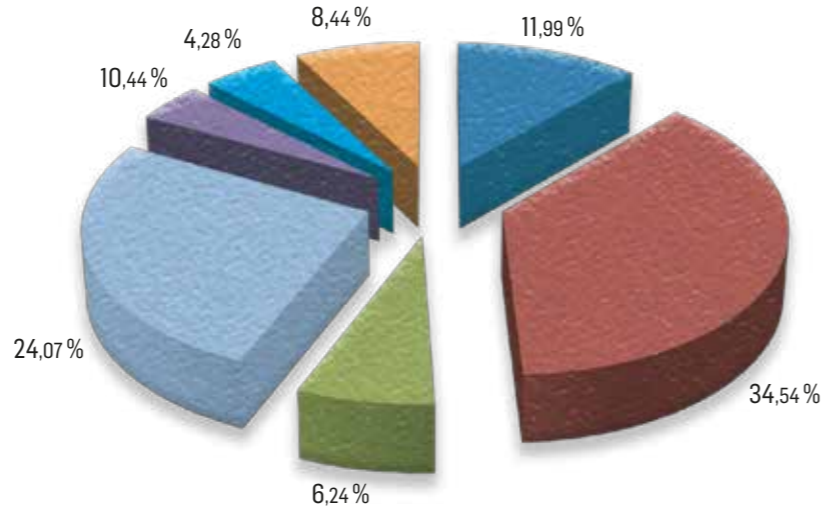


Part dans les recettes de la commune



Répartition recettes réelles

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Produits des usagers | 1 136 381 € |
| Fiscalité locale | 3 274 000 € |
| Reversement CCG | 591 674 € |
| Produits des jeux | 2 281 450 € |
| Dotations et participations | 989 295 € |
| Produits des loyers | 405 921 € |
| Autres recettes | 799 515 € |

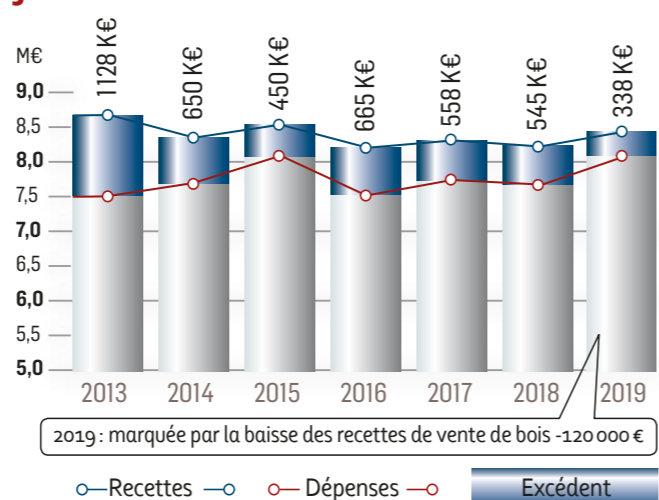


Taux des taxes communales

| Taxes ↓ | Taux → | SMU 2019 | SMU 2020 | Moyenne de la strate (1) |
|--------------------------|--------|----------|------------|--------------------------|
| Taxe d'habitation | | 9,72 % | 9,72 % (2) | 15,85 % |
| Taxe foncière (bâti) | | 20,05 % | 20,05 % | 21,32 % |
| Taxe foncière (non bâti) | | 88,87 % | 88,87 % | 59,17 % |

(1) Taux moyens de la strate 5 000 à 10 000 habitants (référence 2018).
Source : Direction Générale des Collectivités Locales.
(2) En lien avec la réforme nationale de la Taxe d'habitation, le taux n'a pas été voté en 2020 par la commune mais figé à son niveau 2019 par l'Etat.

Evolution de l'excédent de fonctionnement réalisé (source Comptes administratifs)



Budget CCAS 2020



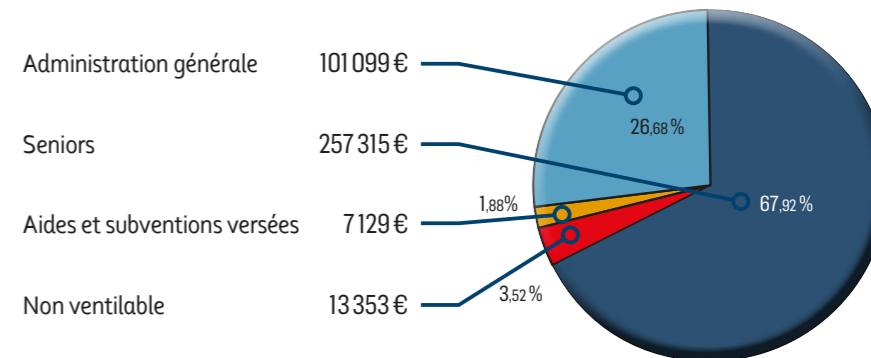
Le budget 2020 est fortement modifié par le transfert du service Petite enfance du CCAS vers la commune.

En conséquence, le budget total du CCAS pour 2020 est prévu à 407 125 €, alors qu'il était de 1 669 016 € en 2019. La différence est égale au montant du transfert sur le budget de la commune du coût de fonctionnement du service Petite enfance. @

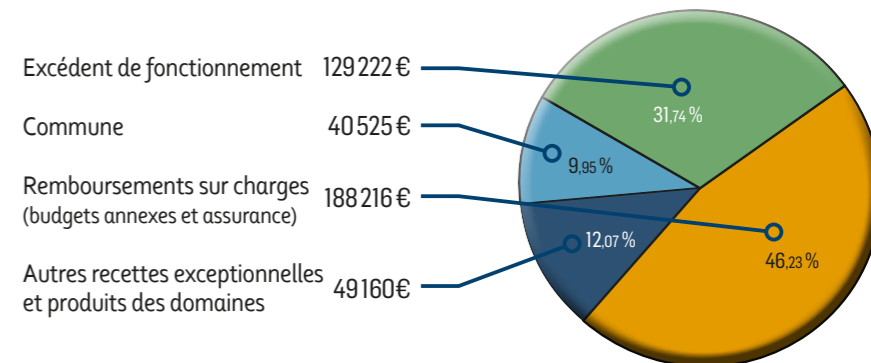
Investissement prévisionnel pour 2020

Le montant de la section d'investissement prévu pour 2020 s'élève à 28 227 €. La résidence autonomie fait l'objet d'un budget annexe. Le lancement des travaux de mise en accessibilité sera effectué en 2020. @

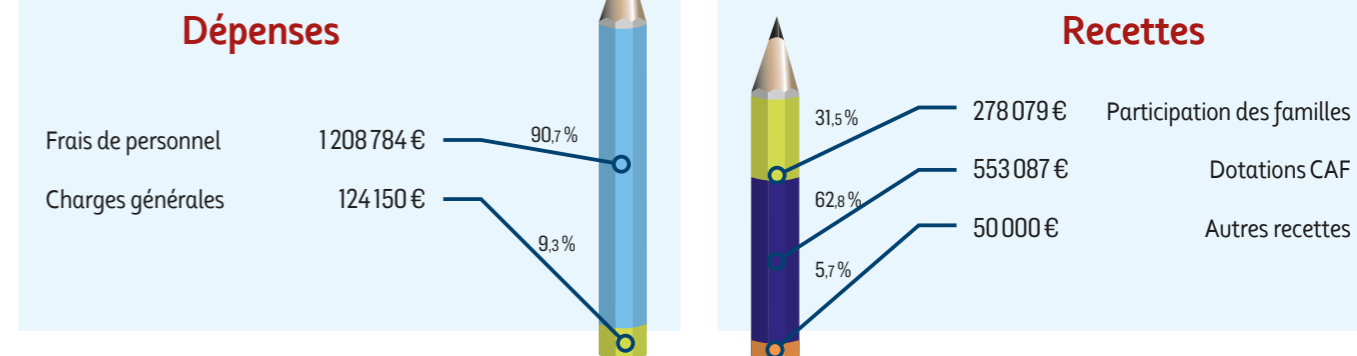
Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020



Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2020



Focus Petite enfance

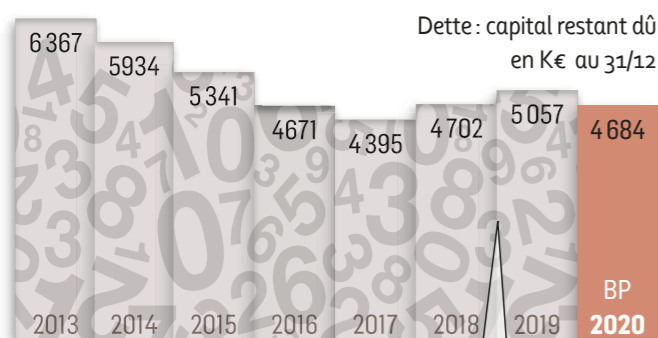


Les investissements Dépenses 2020

| | |
|--|--------------------|
| Opérations courantes 2020 | 1 237 253 € |
| Dont Travaux de voirie, réseaux et espaces publics | 216 600 € |
| Travaux sur bâtiments communaux | 378 800 € |
| Espaces verts et aires de jeux | 58 000 € |
| Etudes, foncier et urbanisme | 191 704 € |
| Matériel roulant | 193 000 € |
| Equipements services - informatique | 74 500 € |
| Matériels et mobiliers | 124 649 € |
| Opérations projet de mandat | 1 61 071 € |
| Révision du PLU | 25 979 € |
| Réhabilitation école de musique | 3 161 € |
| Requalification de l'allée commerciale Uriage | 81 931 € |
| Skate parc | 50 000 € |
| Report années antérieures | 634 794 € |
| Notamment Opération cœur de village | 119 955 € |
| Ecole de musique | 72 451 € |
| Révision du PLU | 4 667 € |
| Requalification de l'allée commerciale | 114 343 € |
| Éclairage public | 40 000 € |
| Aménagement nord du parc d'Uriage | 38 168 € |
| Eclairage led gymnase | 42 918 € |
| Remboursement du capital des emprunts | 372 715 € |



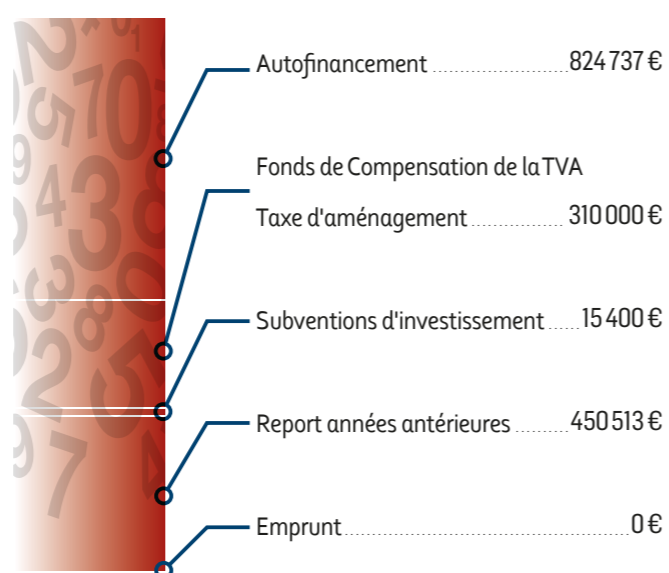
Evolution de la dette



L'augmentation de la dette intervenue en 2018 et 2019 est en lien avec les acquisitions foncières réalisées par la commune : la ferme de Loutas et deux maisons dans le centre Bourg en vue de requalification.

Soit une dette par habitant en 2020 de 874,41 €

Financement de l'investissement 2020



Jobs d'été 2020 à la Mairie

Des jeunes âgés de 18 à 21 ans et résidant à Saint-Martin d'Uriage seront embauchés par la commune pour renforcer certains services durant la période de congé estivale.

Ils (elles) seront recruté(e)s pour travailler entre fin juin et début septembre, par périodes d'une à plusieurs semaines, dans les services techniques ou administratifs de la commune, ou mis à disposition auprès de l'Office du Tourisme et du Tennis-Club. Encadrés par le personnel municipal ou associatif, ils auront à effectuer les tâches courantes des services communaux ou à assurer des préparatifs évènementiels.

Deux conditions sont requises pour postuler : être âgé(e) de 18 à 21 ans et résider dans la commune.

Les jeunes intéressés doivent adresser leur candidature composée :

- d'un CV, indiquant leur date de naissance, leur adresse et numéro de téléphone ;
- d'une lettre de motivation ;
- d'une fiche de candidature, à télécharger sur le site Internet de la commune ou à demander au service des Ressources Humaines de la Mairie.

Les jeunes qui ont déjà présenté leur candidature les années précédentes et qui n'avaient pas été retenus doivent envoyer de

nouveau un dossier, en précisant quels sont les étés pour lesquels ils n'ont pas été retenus. Ils seront, à dossier égal, prioritaires.

Les candidatures doivent être envoyées avant le jeudi 9 avril 2020, par courrier ou courriel à l'attention du Maire. Des entretiens avec les candidat(e)s sélectionné(e)s seront programmés pendant les vacances scolaires de printemps. ☺

Patrick Viossat
Adjoint chargé du Personnel

Mairie de Saint-Martin d'Uriage
2, place de la Mairie, 38410 Saint-Martin d'Uriage
recrutement@mairie-saintmartinduriage.fr

À NOTER - Le secteur 17/21 ans du service Jeunesse propose aux jeunes un temps de présentation sur les jobs d'été en mairie et un atelier pour la rédaction du CV et de la lettre de motivation.

Renseignements et inscriptions
Service Jeunesse > 04 76 59 07 09
PIAJ > 04 76 89 54 84

vie économique Annonce légale



La Mairie fait part de l'installation de :
Madame Jessy Cosson
Masseur Kinésithérapeute
Soins au domicile des patients uniquement.

221, chemin des Ronzerettes La Croix de Pinet
38410 Saint-Martin d'Uriage
07 49 38 55 19 ☺

Dernière minute

Coronavirus (Covid-19)

Selon les informations transmises par le Gouvernement en date du 26 février, les personnes revenant d'un séjour dans une région du monde considérée comme zone d'exposition à risque par le Ministère des Solidarités et de la Santé sont invitées à réduire leurs contacts sociaux non indispensables et à porter un masque anti-projection pendant 14 jours. Pour ces mêmes personnes, en cas de signe d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant leur retour, il convient d'appeler le 15 sans se rendre aux Urgences ni chez le médecin traitant.

Un N° national est mis en place pour obtenir des informations générales : 0800 130 000
Plus d'informations sur le site du Gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Élections municipales

2020

RAPPEL

Dimanche 15 mars

**En cas de deuxième tour
Dimanche 22 mars**

Qui élit-on et pour combien de temps ?

Les conseillers municipaux sont élus pour une durée de 6 ans. Ils gèrent les affaires de la commune et élisent le Maire et ses adjoints. Dans les communes de plus de 1000 habitants, les électeurs votent aussi pour élire leurs conseillers communautaires. À Saint-Martin d'Uriage, ceux-ci représentent la commune au sein de la communauté de communes « Le Grésivaudan ». La durée de leur mandat est également de 6 ans.

Informations pratiques pour voter :

- dans les communes de 3 500 habitants et plus, une pièce d'identité est obligatoire pour voter ;
- la carte d'électeur est facultative. Son absence n'empêche pas de voter, mais il est conseillé de la présenter ;
- le scrutin municipal est un scrutin de liste à la proportionnelle, sans possibilité de panachage ;
- le vote pour les conseillers communautaires appelés à siéger à l'intercommunalité se fait sur le même bulletin de vote que pour les conseillers municipaux.

Horaires d'ouverture des bureaux de vote :

conformément à l'article R. 41 du code électoral, les bureaux de vote sont de principe ouverts de 8 h à 18 h. Les horaires d'ouverture dérogeant éventuellement à cette règle sont fixés par arrêté préfectoral. Dans ce cas, l'information est communiquée par voie d'affichage et sur le site internet de la mairie dès réception de l'arrêté préfectoral. ☺

Service Affaires générales > 04 76 59 77 10
affaires.generales@mairie-smu.fr

Recensement citoyen des jeunes de 16 ans. C'est obligatoire!

Tout jeune Français doit se faire recenser à la mairie de son domicile dans les 3 mois suivants son 16^{ème} anniversaire.

Le recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée « Défense et Citoyenneté ». Le recensement permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

En pratique : le jeune doit se présenter en mairie muni du livret de famille et de sa carte nationale d'identité ou de son passeport. À l'issue de cette démarche, une attestation lui sera délivrée. Celle-ci est exigée pour l'inscription aux examens ou à la préparation à la conduite.

Informations : service affaires générales. @

0476597710 - affaires.generales@mairie-smu.fr

Conseil de hameau Hauts de Saint-Martin



Fidèles à la traditionnelle rencontre de début d'année autour de la galette des Rois, les habitants des Hauts de Saint-Martin étaient nombreux le 12 janvier dans la salle de Pinet pour partager leurs galettes "faites maisons". Il y avait même une galette siglée au nom du hameau ! Entre les vœux de bonne année se sont glissées des discussions sur l'aménagement du quartier pour améliorer sa sécurité et sa tranquillité.

Les personnes intéressées par la vie du hameau sont invitées à contacter Yvette Barnier qui pourra leur donner plus d'informations et la date de la prochaine rencontre. @

Caroline Legout

ENVIRONNEMENT



Rénovation de l'éclairage dans différents bâtiments communaux

Des investissements ont été réalisés ces derniers mois dans différents bâtiments, portant sur un remplacement de l'éclairage intérieur, afin de diminuer de manière significative les consommations d'énergie et d'améliorer le confort.

Salle multisports et centre sportif Pierre Allain

La salle multisport, située à l'arrière du bâtiment La Richardière, et le centre sportif Pierre-Allain ont été équipés d'éclairage à LED, en remplacement respectivement de lampes halogènes et de tubes fluorescents. Leur puissance est modulable en fonction des pratiques sportives et permet également de répondre au niveau d'éclairage exigé lors de certaines compétitions (exemple : 700 lux/m² pour le tennis de table dans la salle multisport).

Centre culturel le Belvédère et autres bâtiments

Dans la salle de l'Oursière, les projecteurs halogènes de la scène ont été remplacés par des projecteurs LED. Outre l'économie d'énergie réalisée, ce nouvel équipement

permet d'éviter la surchauffe de la salle de spectacle et de répondre aux besoins en termes de qualité d'éclairage scénique. Dans la salle d'exposition, l'éclairage halogène a été remplacé par des LED.

Des luminaires à LED ont également été installés dans les écoles publiques et à l'office du tourisme.

Éclairage intérieur de l'église du Bourg

La mairie a confié à une entreprise une mission de rénovation de l'éclairage de l'église au Bourg, afin de réduire la consommation d'énergie par le passage à la LED. Le nouvel éclairage, pilotable par télécommande, a été mis en service pour la première fois à Noël par le Père Goudot, curé de la paroisse, lors de la messe de minuit. Il permet de mieux éclairer les bancs, par secteurs, et ainsi d'adapter les besoins en fonction de l'occupation liée aux différents événements. @



Quatre jeunes agriculteurs à Loutas Un projet innovant

Après 20 ans de mise en valeur de l'agriculture à Loutas, Dominique et Jean-Claude Boufflers, que nous remercions vivement pour leur engagement pour la cause agricole, ont décidé de prendre leur retraite et de vendre le corps de ferme. La commune, qui avait acquis en 2000 les terres et deux granges pour préserver l'agriculture sur ce secteur, s'est portée acquéreur en 2019 afin de louer l'ensemble dans le cadre d'un projet agricole global.

La municipalité a confié la recherche d'un porteur de projet à un Comité de pilotage composé de représentants de la SAFER (qui avait conduit la négociation pour le rachat), de la Chambre d'Agriculture, de l'Association des Agriculteurs de Saint-Martin d'Uriage (ADASMU), de la Communauté de communes Le Grésivaudan, de l'Association des Agriculteurs de Belledonne (ADABEL), de l'AMAP la « soupe aux cailloux » de Saint-Martin d'Uriage et des élus des commissions Agriculture et Economie-Tourisme. Au préalable la Chambre d'Agriculture a réalisé une étude des sols pour permettre aux candidats de mieux apprécier les possibilités agronomiques. Le Comité de pilotage a décidé de lancer un large appel à projet : il a notamment été diffusé auprès des 300 porteurs de projets recensés par la Chambre d'Agriculture.

Cet appel à projet précisait les souhaits du Comité dont les principaux sont :

- Productions alimentaires en agriculture biologique : élevage, maraîchage.
- Commercialisation en privilégiant les circuits courts.
- Proposer un accueil à la ferme et adhésion aux réseaux des fermes de Belledonne.
- Valoriser l'hébergement touristique.
- Préserver et valoriser le lieu d'un point de vue paysager et patrimonial.
- Valoriser les déchets sur place.

Il présentait également les critères de sélection des candidats :

- Viabilité du projet.
- Intégration des aménagements nécessaires au site.
- Adéquation des productions au terrain et au contexte local.
- Possibilités de développement.
- Engagement environnemental et social et adéquation avec la transition écologique.
- Articulation des projets en cas de portage multiple.

Deux visites ont été organisées sur place afin de permettre aux candidats de mieux connaître la ferme, le lieu et les activités développées par Dominique et Jean-Claude Boufflers. À chacune d'entre elles environ quinze personnes étaient présentes.

Six candidatures, dont deux provenant d'habitants de Saint-Martin d'Uriage, sont parvenues. Après examen des dossiers, le Comité de pilotage a décidé de recevoir les quatre porteurs de projets qui correspondaient le mieux à ses attentes. Un candidat s'étant désisté, le Comité de pilotage a reçu les trois autres candidats, chacun disposant d'une demi-heure pour exposer son projet et répondre aux questions.

À l'issue de ces entretiens, le Comité de pilotage a, à l'unanimité, retenu le projet de Lisa Gardeur, Eva Le Bloch, Sylvain Wangermee et Benoit Shaw. Tous les quatre ont une formation agricole et pratiquent l'agriculture depuis plusieurs années. Lisa et Sylvain ont une ferme en Ardèche où ils élèvent 25 chèvres et 60 brebis qu'ils conduisent en estive en Savoie, Eva et Benoit sont maraîchers dans les Bouches du Rhône depuis plusieurs années. Ils ont déjà travaillé ensemble plusieurs mois et ambitionnaient une installation commune.

Les principales caractéristiques de leur projet sur Loutas sont :

- Le transfert (vente de la ferme en Ardèche) à Loutas de l'élevage caprin et ovin (un tunnel prolongeant la grange permettra d'accueillir les bêtes) avec maintien de l'estive en Savoie, transformation du lait en fromage avec commercialisation à la ferme et dans les marchés locaux. Le foin récolté sur Loutas permettra de nourrir les bêtes l'hiver.
- Élevage de 120 poules (grises du Vercors) avec engraissement au petit-lait, son, et déchets de culture.



- Du maraîchage sur 4 000 m² en plein champ et 400 m² sous serre sur les terres identifiées par l'étude de la Chambre d'Agriculture. Une petite serre à plants bioclimatique sera adossée à un mur plein sud. Les fumiers issus de l'élevage seront compostés et épandus sur les planches de culture.
- Une activité d'agrotourisme avec accueil en chambre d'hôtes et location du logement libéré pendant la période d'alpage. Accueil de groupes (scolaires, personnes âgées...), confection de goûters et casse-croûte, animations thématiques autour des activités de la ferme. Des repas « paysans » seront proposés tout au long de l'année. Les marchés fermiers mensuels de Loutas sont maintenus dès 2020. Le planning en a été établi avec l'ADABEL.

Toutes ces activités seront conduites selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique (AB). Sylvain et Lisa sont également labellisés « Nature et Progrès », un label encore plus contraignant. Avec Eva et Benoit ils souhaitent être également labellisés « Nature et Progrès » sur Loutas.

Lisa, Eva, Sylvain et Benoit ont créé l'EARL « FADOLI » qui sera l'interlocuteur unique de la commune.

Le bail rural à clause environnementale a été approuvé à une large majorité (5 votes contre) en Conseil Municipal le 14 février 2020. Il prendra effet le 1^{er} septembre 2020 en remplacement du contrat de prêt à usage qui a été signé le 16 décembre 2019. La municipalité souhaite pleine réussite à ces deux jeunes couples pour la conduite de leur projet qui doit permettre la poursuite de l'animation agricole dans la commune et en Belledonne. @



Déchetteries



GRATUIT

Une mise à disposition gratuite de compost à destination des habitants est proposée par la Communauté de communes le Grésivaudan (dans la limite des stocks disponibles), sur le parking du centre sportif Pierre Allain. Le compost devrait être livré courant avril. Accès libre, se munir d'une pelle et d'un contenant. @



Les déchetteries du territoire de la communauté de communes sont dorénavant fermées tous les jours fériés. C'est donc le cas de la déchetterie intercommunale de la Ronzière.

Les permanences amiante à la déchetterie de Crolles sont accessibles uniquement sur inscription, par téléphone auprès du service gestion des déchets ou grâce au formulaire en ligne disponible sur le site de la Communauté de communes. @

Service gestion des déchets
0476080303
www.le-gresivaudan.fr [rubrique 100% pratique]

Courrier des lecteurs

J'ai la chance de vivre ma passion pour l'équitation en famille à Saint-Martin d'Uriage. Durant trente années j'ai pu suivre mon mari Daniel jusqu'au plus haut niveau mais aussi accompagné mes deux filles Marie et Isabelle jusqu'au Championnat de France avec des médailles et des classements pour tous les trois. Mais j'avais un rêve d'adolescente « *participer au Championnat de France des cavalières* ». Ma fille Isabelle l'a réalisé pour moi en terminant médaillée de bronze en 2014 avec Songe Bleu des Vatys et en 2015 Vice Championne de France des Cavalières. Suite à un grave accident d'équitation j'ai arrêté la compétition pendant dix ans, bien que toujours présente sur les terrains de concours avec ma famille. Lors d'une compétition de CSO j'ai rencontré le président de l'association des vétérans, Jacques

Navarro, et des membres qui ont réussi à me motiver pour que je reprenne la compétition. En 2018 j'ai eu la chance de croiser le chemin de mon plus fabuleux cheval: « Adonis ». Grâce à lui l'équitation m'a semblé plus facile, les résultats sont à l'appui. À 64 ans mon titre de vice-championne de France Major 2 Excellence et gagnante du Top Ten à Equita Lyon sont des cadeaux de la vie que je n'espérais plus: je veux les partager avec vous tous mais aussi donner un espoir à tous ceux qui souffrent comme moi et mon cheval Adonis de la maladie de Lyme. « Quand la main des autres se tend, tout redevient possible »: alors un immense merci à ma famille, mes amis, mes thérapeutes et tous les cavaliers vétérans qui m'ont poussée jusqu'au podium. @

Brigitte Robin
Haras de la Richardière



Semi-Marathon
Grenoble-Vizille le 5 avril

Restrictions de circulation

La 8^{ème} édition de cette course se déroulera le dimanche 5 avril. Pour le bon déroulement de la manifestation et la sécurité des participants, l'itinéraire emprunté sera fermé à la circulation.

Bien que le tracé ne passe pas par Saint-Martin d'Uriage, les organisateurs attirent l'attention sur la fermeture de routes à proximité de la commune.

Deux routes seront fermées à la circulation:
- RD5E entre Brié et le rond-point du golf à Vaulnaveys entre 9 h 15 et 12 h 30
- RD524 entre le rond-point du golf et Vizille entre 9 h 15 et 13 h 30.

Pour plus d'informations, consulter le site dédié. @

www.grenoble-vizille.fr



Accueils périscolaires des écoles publiques de la commune depuis septembre 2019

Depuis la rentrée scolaire, les accueils périscolaires (avant la classe, pause méridienne et après la classe) de l'ensemble des écoles publiques sont déclarés Accueils Collectifs de Mineurs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, dans un souci d'augmentation de la qualité d'accueil des enfants.

Désormais doté d'un projet pédagogique qui est la déclinaison du Projet Éducatif de Territoire voté en mai 2019 par le Conseil municipal, chaque accueil poursuit un certain nombre d'objectifs, dont l'autonomie et l'éco-

RÉTROSPECTIVE

citoyenneté: sensibilisation à l'avenir de la planète, à la biodiversité et au développement durable. Un affichage sur chaque site permet aux parents d'avoir une information sur les projets et objectifs mis en œuvre. La collectivité de Saint-Martin d'Uriage a, de plus, permis à des agents volontaires de se former au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Des réunions pédagogiques ont été mises en place pour permettre à l'ensemble des équipes périscolaires, soit 42 personnes et 2 adjointes, de participer à l'élaboration des projets pédagogiques, conformément à nos obligations réglementaires. Cela permet aussi des échanges de pratiques et des confrontations d'idées entre collègues. @



Légendes

1 Vœux

Près de 200 personnes étaient présentes à la soirée de présentation des vœux de l'équipe municipale à la population, au cours de laquelle la parole a été donnée à des représentants des milieux associatifs ou économiques : club Amitié-Loisirs, club de handball, Tiers-Lieu d'Activité, hôtel-restaurant les Mésanges ou encore magasin la Combe Gourmande. La soirée fut aussi l'occasion, pour le Maire, de remercier tous les élus, membres de l'équipe majoritaire ou de l'opposition, qui se sont fortement investis au cours des six dernières années.

2 Vernissage

L'exposition « Mon Voisin est un artiste » avait pour thème cette année : « le rire ». Le 10 janvier, les participants au vernissage ont apprécié la grande variété des œuvres inspirées par ce sujet. Œuvres individuelles ou collectives, peinture, sculpture, arts plastiques ou photographies... un brillant panel réalisé par des talents en herbe ou confirmés !

3 Atelier

La bibliothèque propose régulièrement à un jeune public de participer à un atelier créatif. Ici, le 22 janvier dernier, sur le thème de la découverte des techniques d'un auteur et illustrateur d'albums pour enfants, un atelier animé par la responsable du secteur jeunesse et une des bénévoles de l'équipe de la bibliothèque.

4 Nomination

Nouveau directeur du Casino de jeux « Joa Casino » d'Uriage, Thierry Marquet est un Saint-Martinois d'origine, ayant toujours vécu dans la commune. Recruté à l'ouverture du Casino en 1994, il y a fait toute sa carrière, occupant différents postes successifs. Un beau parcours qui l'a amené à prendre la direction de l'établissement en début d'année.

1



© Michel Doris



2



Mon voisin est un artiste : Thierry Duchêne, Président de l'Office du tourisme a remis les prix du public lors du vernissage.

© Michel Doris

3



© Michel Doris

4



© Michel Doris



Massage bien-être : un temps pour soi

Le massage bien-être est avant tout un temps de détente, de relaxation, et de plaisir. Part'Âge propose un massage bien-être, appelé aussi modelage relaxant, du visage, des épaules, du dos ou des jambes, ainsi que de la réflexologie plantaire. En fonction de la demande, ces massages se pratiquent sur une table ou une chaise de massage, et des huiles essentielles sont proposées. Les éventuelles difficultés, entre autres liées à l'âge, sont prises en compte.

Les séances ont lieu au siège de l'association ou à domicile dans les limites de la commune. Elles durent de 30 minutes à 1 heure, selon le massage souhaité. Le coût est de 25 € l'heure de massage ou de réflexologie plantaire (ou carte de 5 heures à 100 €) + adhésion de 16 € à l'association. La première séance est gratuite, il s'agit d'une séance découverte, et c'est l'occasion d'échanger et de définir les besoins de chacun. @

<https://part-age.wixsite.com/partage>
0635 664044



L'association Art D'après Nature propose des cours pour adultes, jeunes et enfants à la maison des associations.

Les ministages « du dessin au manga » du mercredi (un par mois) sont complétés par des stages de 3 jours consécutifs pendant les vacances.

À vos crayons! @

0603 11 20 91
artdapresnature@gmail.com - [f «ADNSMU»](https://www.facebook.com/ADNSMU)



Le SEL de Saint-Martin d'Uriage propose de s'inscrire dans une nouvelle façon d'acquérir des biens et des services en s'appuyant sur les forces vives du collectif, et de s'engager ainsi dès aujourd'hui dans la bascule vers un autre mode de vie.

Voir grand mais commencer petit, par soi-même en mettant à disposition du matériel que l'on n'utilise plus et qui peut être utile aux autres, et en mettant à disposition ses talents et savoir-faire dans le but de rendre service, de donner un coup de main : travaux de couture, de bricolage, garde d'enfants, garde d'animaux domestiques pendant les congés, prêt de matériel de bricolage, d'outils de jardin, préparation de plats cuisinés... La liste est aussi large que le nombre d'habitants de la commune, potentiels membres du SEL SMU. @

Informations, contact, adhésion
<http://selsmu.communityforge.net>



Stages vacances de printemps

De jolis programmes de stages seront proposés pendant les vacances scolaires de printemps : de très bons moments assurés dans la joie et la bonne humeur! Consulter le site internet de l'ASEL pour découvrir les activités proposées. Il est conseillé de s'inscrire en ligne rapidement. @

Marché de Noël

L'ASEL était présente, avec, entre autres, des réalisations de la section poterie et le stand du basket pour le projet Madagascar, avec des épices en direct de Madagascar, vin chaud et chocolat chaud, gâteaux maison, porc au caramel. Tout a été vendu au profit du projet. L'équipe, qui part fin juin, a fait une belle promotion de son voyage à tous ceux venus découvrir le stand.

Il est toujours possible de continuer à soutenir le financement de ce voyage en se rendant sur le site de l'ASEL. @

<http://asel-smu.fr>
Rubrique Basket-Ball > Projet MADA



Exposition des activités culturelles de l'ASEL les 12 et 13 juin

Une grande exposition est organisée au centre culturel le Belvédère. Les œuvres des sections Arts plastiques seront représentées, ainsi que la poterie, la tapisserie, la reliure, la dentelle aux fuseaux... Des démonstrations seront également proposées au public. Un beau programme à retrouver sur le site de l'ASEL!

Poterie Les potiers de l'ASEL ont du talent!

Le groupe poterie est très heureux et honoré qu'un de ses adhérents ait remporté le prix du public, catégorie "aïste individuel" de l'exposition, « Mon voisin est un artiste ».

Le thème cette année était "RIRE". L'œuvre réalisée par Ludovic Mermillaud est une sculpture ayant pour titre « Chat qui rit laisse s'échapper des souri... res » (voir photo).

L'atelier ouvre ses portes aux nouveaux adhérents tout au long de l'année. Il est possible de venir voir les réalisations lors de l'une des séances hebdomadaires : adultes ou enfants y seront toujours bien accueillis. La poterie n'a pas de frontière, ni d'âge, les seules limites sont celles de la créativité... que nous repoussons dans la bonne humeur! @

Sandrine Gay
Responsable Poterie ASEL

Sandrine Gay > 06 63 13 96 76
poterie@asel-smu.fr



Section théâtre

Le professeur Léon Rodrigues et ses élèves se retrouvent tous les mercredis à la Maison des Arts. L'activité permet d'explorer dans un cadre de travail convivial et chaleureux toutes les facettes du théâtre : improvisations, sketches, pièces à textes. En cours d'année, plusieurs manifestations permettent aux élèves des différents cours de se rencontrer. Léon anime le groupe de manière à ce que chacun trouve sa place et puisse s'exprimer librement. Au fil des séances la confiance et la participation se consolident. Si chacun vient pour des motivations personnelles, tous sortent transformés de l'expérience collective. Le cours de théâtre de l'Asel apporte aux jeunes qui le pratiquent assurance, sens de la repartie et beaucoup de plaisir!

ASEL > info@asel-smu.fr
www.asel-smu.fr et Facebook
Christelle Le Mézec > 06 81 00 85 08
Florence Lobey > 06 89 77 95 46
president@asel-smu.fr

Les associations Saint-Martinoises souhaitant communiquer par l'intermédiaire de Facebook sur leur actualité sont invitées à adresser un courriel à : facebook@mairie-saintmartinduriage.fr

BUVEP

Bourse de printemps

La bourse aux vêtements d'enfants (de 0 à 16 ans) et matériel de puériculture se déroulera du 1^{er} au 5 avril pour les vêtements de printemps-été.

Dépôts: le mercredi 1^{er} avril de 9 h à 18 h sans rendez-vous et le jeudi 2 avril de 13 h 30 à 17 h 30 uniquement sur rendez-vous.

Vente le samedi 4 avril de 9 h à 17 h et le dimanche 5 avril de 10 h à 12 h. @

buvep38410@gmail.com



Des donateurs fidèles et de nombreux nouveaux

La dernière collecte a remporté un franc succès avec 85 donateurs dont 13 nouveaux. Chacun a ainsi pu sauver trois vies en prenant une heure de son temps pour donner son sang. Les commerçants de Saint-Martin d'Uriage ont régalié les donateurs des délicieuses pizzas d'I Matti Di Roma et la collation « Zéro Déchet » a été complétée par des produits en vrac offerts par le magasin Satoriz de Saint-Martin d'Hères.

Un grand merci à Martine Candy qui a œuvré pendant des années pour la promotion du don de sang sur la commune et à Ève, nouvelle bénévole pour le Don du sang.

Merci aux donateurs pour leur temps, aux commerçants pour leur accueil, aux équipes de l'Établissement Français du Sang pour leur travail et aux partenaires pour leur soutien.

Prochaine collecte le lundi 7 septembre, avec un petit challenge: venir avec une gourde!

Ne pas hésiter à venir en famille, entre collègues de travail, entre amis, pour se motiver et se retrouver lors d'une agréable collation. @

Estelle
Bénévole

[@dondesangstmartinduriage](https://www.facebook.com/dondesangstmartinduriage)



Des réparations... et du raccommodage!

L'association rappelle que ses membres essaient de réparer non seulement le petit matériel, mais également les vêtements, puisqu'une personne assure ces prestations à chaque permanence: refaire un ourlet, réparer un accroc, remplacer une fermeture... les possibilités de donner une deuxième vie à un vêtement sont nombreuses!

En activité depuis octobre 2016, le Repair Café tient toujours ses permanences le deuxième vendredi de chaque mois de 17 h à 19 h 30 à la maison des associations. @

Prochaines permanences: les vendredis 13 mars et 10 avril.

repaircafesmu@free.fr



Les jeunes du club ont repris le chemin du gymnase depuis quelques semaines, après une trêve bien méritée pendant les fêtes. La première partie de la saison a été très satisfaisante, avec des résultats dépassant les attentes. Tous les encadrants espèrent bien les voir se confirmer.

Les M9, qu'ils soient débutants ou confirmés, ont montré de beaux progrès lors des tournois. Les M11, filles et garçons, continuent leur apprentissage. Même lorsque leurs adversaires sont plus forts, ils continuent à rester sérieux et à sortir du vestiaire avec la



satisfaction d'avoir fait le maximum. Ce n'est pas toujours évident mais les progrès sont significatifs.

Les M13, filles comme garçons, ont fini dans les deux premiers de leur poule lors de la première phase du championnat. Ils jouent maintenant au niveau régional, contre des clubs avec une expérience et un niveau de jeu très formateur pour eux.

Enfin, les séniors de l'équipe loisirs, dont la plupart sont des membres actifs de l'association et de l'encadrement, continuent de s'entretenir avec un match hebdomadaire. Toute l'actualité du club est à retrouver sur la page Facebook ou sur le site Internet. @

<https://uriage-hand.fr>
[Saint-Martin-dUriage-Handball](https://www.facebook.com/Saint-Martin-dUriage-Handball)



Le Tennis Club d'Uriage organise deux semaines de stages durant les vacances de Pâques (20 au 30 avril) et durant l'été. Deux entraîneurs diplômés attendent avec grand plaisir les jeunes à partir de 6 ans et jusqu'à 18 ans, du débutant au confirmé. Plusieurs formules et offres sont disponibles. Activités multisport et bonne humeur seront au rendez-vous.

Le Club proposera également des stages adultes en fin de journée, de l'initiation au perfectionnement. @

tcuriage@gmail.com - 06 88 95 69 59



• www.bervedere-culture.fr • 04 76 89 10 27 •

Programme

Mémo Dates

CONCERT

Mars

mardi 17 20h30
Ciné-Club
« L'esquive » A. Kechiche (2004)

mercredi 25 15h
Bibliothèque
Atelier créatif

Avril

dimanche 5 17h00
Vernissage exposition
« Marie-Jo Bourron, rétrospective »

vendredi 3 20h30
Concert
« Yâzz »
Cocasseries de jazz

mardi 7 20h30
Ciné-Club
« Honky Tonkman »
Clint Eastwood (1983)

vendredi 10
Ciné au Belvédère*

samedi 11 10h30
Bibliothèque
« heure du conte »

Mai

mardi 12 20h30
Ciné-Club
« Le vent de la plaine »
John Huston (1960)

mercredi 13 15h00
Bibliothèque
« Atelier créatif »

vendredi 15
Ciné au Belvédère*

dimanche 17 17h00
Spectacle
« Pensez, je devine »
Télépathie renversante !

vendredi 29 20h30
Spectacle
« Dans le bocal »
Timothé Poissonnet

* Cinéma du vendredi
2 séances : 17h30 et 20h30
programme par affiche
ou sur site du Belvédère



Laurent Courtois (guitare, chant, contrebasse, looper électronique), Lily Marteen (chant, accordina, petites percussions)

Yâzz est un cocktail pétillant, à la recette toute simple : du swing, un zeste de sophistication, de l'humour et de la tendresse, le tout mélangé à une belle dose de chansons françaises, saupoudrés de standards de Yâzz... heu, de jazz, pour un moment de complicité. Cocasseries, quiproquos, disputes... tout est prétexte à rire et à chanter tous ensemble. Attention, l'abus de chansons est heureux pour la santé, consommez sans modération!
dimanche 5 avril 17h • 6 € / 13 € / famille 25 €

SPECTACLES



Jean-Jacques Durand & Myriam Frinault
Elle joue du Satie et décrypte vos choix! Lui, donne le résultat d'une élection avant son dépouillement... Et surtout VOUS serez mentalistes d'un soir! Cette réjouissante création mêle intuition, hypnose, télépathie et beaucoup d'humour.

dimanche 17 mai 17h • 6 € / 13 € / famille 25 €



À l'image de cette société « zapping » dans laquelle tout va trop vite et s'accélère, Timothé Poissonnet nous surprend et nous tient en haleine du début à la fin de son spectacle avec son style unique, vif et connecté : l'humour séquentiel. Dans un tourbillon savamment orchestré, il nous livre une multitude de réflexions satiriques et de tableaux aussi drôles qu'éveillés, à la vitesse de ses lumières, et nous embarque dans un monde où l'absurde côtoie la réalité, le nôtre!

Plongez la tête la première dans le Bocal : un véritable spectacle intelligent, original et rafraîchissant car Timothé sait nous faire rire en s'agitant dans les bonnes directions, le pied toujours dansant.
vendredi 29 mai 20h30 • 6 € / 13 € / famille 25 €

Exposition



Marie-Jo Bourron
Rétrospective

Vernissage vendredi 3 avril à 18 h 30
Exposition ouverte du samedi 3 avril au dimanche 24 mai
Permanences le mercredi et du vendredi au dimanche de 14 h à 18 h

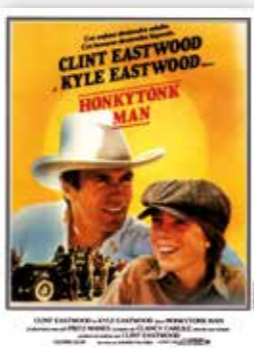
Marie-Jo Bourron était une femme artiste sculpteur bien de chez nous. Si elle a exposé aux États-Unis, en Suisse, en Allemagne, en France, à Paris où elle reçut la médaille d'argent de la ville, si elle a eu de nombreuses commandes d'importance, elle a grandi entourée de sculptures minérales et monumentales : le Vercors, la Chartreuse, le Taillefer, la chaîne de Belledonne.

C'est plus qu'une exposition, c'est une émotion que nous offrent sa fille et son fils, Myriam et Bernard, pour lui faire honneur, sur la terre de ses ancêtres.



Le ciné-club du Belvédère propose des séances de cinéma, sous la houlette d'une équipe de passionnés.
Prix des places : 5 € la séance (+ 5 € adhésion annuelle obligatoire)

Mardi 7 avril à 20 h 30 > Honky Tonkman (1983)
Film américain de Clint Eastwood
Avec Clint Eastwood, Verna Bloom, Kyle Eastwood



Red, musicien ambulant, retourne à la ferme familiale en Oklahoma. C'est pour y retrouver un paysage dévasté par un ouragan. Il est malade et se sait gravement atteint. Pourtant, une dernière chance s'offre à lui. Une convocation pour une audition à Nashville. @

Mardi 12 mai à 20 h 30 > Le vent de la plaine (1960)
Western américain de John Huston
Avec Audrey Hepburn, Burt Lancaster



Une famille de fermiers, les Zachary, est installée au Texas. Le père a été tué par les indiens Kiowas en défendant sa maison et un climat de haine contre les Indiens s'est depuis installé dans la région, entre les deux communautés. Un vagabond, Abe Kelsey harcèle les Zachary en les défiant et en tenant des propos plus ou moins cohérents... @

www.cineclubdubelvedere.fr

Dates à retenir

dimanche 15 mars
Elections municipales, premier tour

jeudi 19 mars à 11 h
Monument aux morts, place de la Mairie
Commémoration du cessez-le-feu en Algérie
Suivie d'un apéritif offert par la municipalité. @

dimanche 22 mars
Elections municipales, second tour

jeudi 26 mars... toute la journée
LA GRANDE LESSIVE®
A partir de 10 h autour d'un petit-déjeuner
Installation artistique éphémère sur la place du village. Des cordes à linge seront tendues dans le village. Les œuvres doivent être réalisées sur format A4 illustrant le thème « Un monde en kit ». Chacun peut participer : scolaires, enfants, adultes, clubs ou associations. L'Office de tourisme, organisateur, sera présent et aidera à suspendre les œuvres.



Informations pratiques
Les œuvres (format A4) sont à déposer directement sur place le jour de la manifestation. Elles peuvent également être déposées à l'Office de Tourisme d'Uriage aux heures d'ouverture : lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h. @

Renseignements > Office de Tourisme 04 76 89 10 27

vendredi 8 mai à 11 h
Monument aux morts, place de la Mairie
Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale
Suivie d'un apéritif offert par la municipalité. @

samedi 16 mai, à partir de 9 h, place du Village
Journée Eco-Citoyenne

Etat Civil 2019/2020

NAISSANCES
Sacha Sadoux 19 octobre
Anna Thomas Robert 30 décembre
Charlie Landès 13 janvier

MARIAGE
Adrien Lotito & Mélodie Abousalihac 1^{er} février

DÉCÈS
Guillaume Lafaye 19 janvier

Permanences

... de l'architecte

[04 76 59 77 22] Prendre rendez-vous au service Urbanisme

... juridique

[04 76 59 77 10] Prendre rendez-vous

... du médiateur-conciliateur de justice

[04 76 77 23 81] Prendre Rendez-vous
Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9 h à 11 h 30 en mairie de Domène.

... Maison médicale de garde à Vizille

[Contacter au préalable 0 810 15 33 33
SAMU conseils médicaux]

Ouverte aux patients :
• la semaine en soirée de 20 h à 23 h
• le samedi après-midi de 14 h à 18 h,
• le samedi en soirée de 20 h à 23 h,
• le dimanche et jours fériés
de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h

... Pharmacie de garde

[Serveur téléphonique 39 15]
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal.
(0,45 €/minute + coût d'un appel)

Petites Annonces

Pour vos petites annonces : demande par courriel

communications@mairie-saintmartinduriage.fr



Téléphone pratique

| | |
|--|-----------------------|
| Accueil Mairie et CCAS | 04 76 59 77 10 |
| Services techniques | 04 76 59 77 20 |
| Pôle enfance-jeunesse..... | 04 76 59 78 02 |
| Bibliothèque | 04 76 89 54 87 |
| Urbanisme | 04 76 59 77 22 |
| Services petite enfance..... | 04 76 59 77 12 |
| Service scolaire | 04 76 59 77 24 |
| Serveur cantine..... | 04 76 54 99 65 |
| Service communication | 04 76 59 77 18 |
| Fax état civil | 04 76 59 78 03 |
| OTTU | 04 76 89 10 27 |
| Police pluri-communale | 04 76 89 54 07 |
| Urgence eau | 04 76 98 24 27 |
| Urgence électricité | 09 72 67 50 38 |
| RESA (Transport sur réservation)..... | 0 800 941 103 |

www.mairie-saintmartinduriage.fr

Horaires d'ouverture

Mairie [04 76 59 77 10]

| | | | | |
|---------------------------|----|-----|---------|-----|
| → Lundi/Merc./Jeudi/Vend. | 8h | 12h | → 14h30 | 17h |
| → Mardi | 8h | 12h | → 14h30 | 19h |

Urbanisme [04 76 59 77 22]

| | | | | |
|------------|----|-----|---------|-----|
| → Mardi | - | - | → 14h30 | 17h |
| → Mercredi | 8h | 12h | → - | - |
| → Vendredi | 8h | 12h | → 14h30 | 17h |

Agence Postale • Le Bourg

[04 76 00 15 31]

| | | | | |
|-------------------|----|-----|-------|-----|
| → Mardi | 9h | 12h | → 15h | 19h |
| → Mercredi/Samedi | 9h | 12h | → - | - |
| → Jeudi/Vendredi | 9h | 12h | → 15h | 17h |

Bureau Postal • Uriage [36 31]

| | | | | |
|---------------------------|----|-------|-------|-----|
| → Lundi/Mardi/Merc./Vend. | 9h | 12h | → 14h | 17h |
| → Jeudi | 9h | 11h45 | → - | - |
| → Samedi | 9h | 12h | → - | - |

Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCG, accessible à tous les Saint-Martinois
 Horaires d'ouverture consultables sur
www.le-gresivaudan.fr ("100% pratique" > "Gestion des déchets")
 ou par téléphone au 04 76 08 03 03

| | | | | |
|------------------------|------|---|---------|-------|
| → Mardi/Mercredi/Jeudi | - | - | → 13h | 17h45 |
| → Vendredi | 10h | | → 17h45 | |
| → Samedi | 8h30 | | → 17h45 | |

Fermée les jours fériés

Déchetterie Intercommunale

[Route de Brié à Vaulnaveys-le-Haut]

Déchetterie gérée par la Métro, accessible à tous les Saint-Martinois
 Horaires d'ouverture consultables sur
www.lametro.fr ("Vie pratique" > "Déchets")

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars 2020

| | | | | |
|------------------------|------|-----|---------|-------|
| → Du lundi au vendredi | 9h30 | 12h | → 13h | 17h30 |
| → Samedi | 9h | | → 17h30 | |